

# Coiffeur

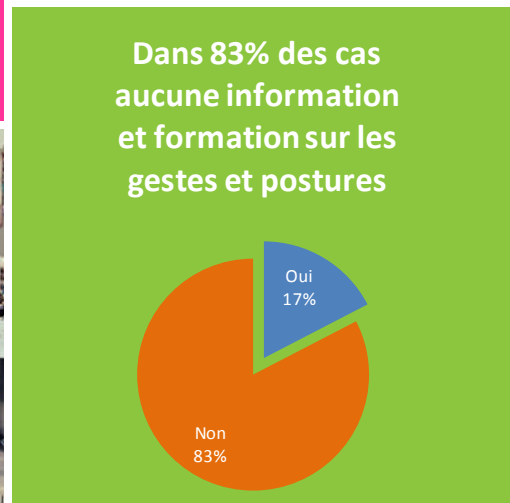
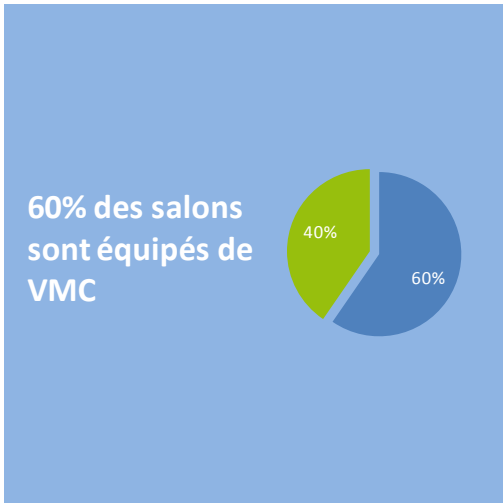
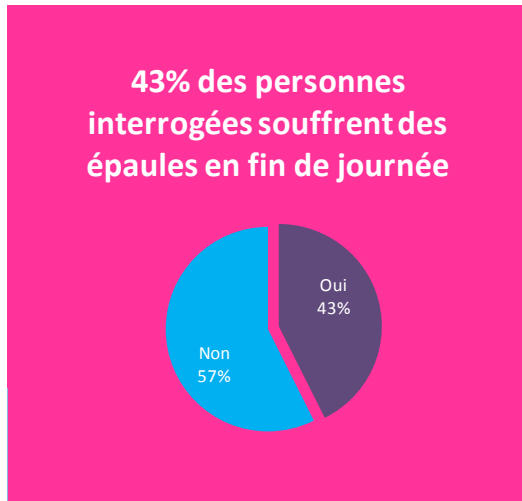
## Enquête 2013/2014

service de santé en milieu  
de travail interentreprises  
de Tarn-et-Garonne



Le SMTI 82 a mis en place un groupe de travail dédié au monde de la coiffure. Pendant 6 mois, nos Assistantes en Santé au Travail ont visité un échantillon de salons de coiffure afin d'analyser les risques et préconiser des solutions de préventions, que vous retrouverez dans la brochure «Coiffeur» en téléchargement sur notre site.

**Nous vous présentons, une synthèse des principaux résultats de notre enquête coiffure :**



Nous avons récupéré un pourcentage significatif de résultats auprès de 36% des salons de coiffure adhérents au SMTI 82.

Nous avons axé l'enquête sur les deux plus importants risques professionnels, le risque chimique et les troubles musculo-squelettiques (T.M.S.).

Concernant le risque chimique, en 1993, le CIRC a classé l'exposition professionnelle des coiffeurs dans le groupe des activités probablement cancérogènes.

On déplore l'absence de zone de préparation spécifique des produits chimiques avec aspiration (hotte aspirante). **On regrette que 39% utilisent la salle de pause pour la préparation ou le nettoyage du matériel pour les couleurs.**

On souligne **la présence d'une V.M.C. dans seulement 60% des salons.** On note l'installation de la climatisation dans 90% des cas, sachant qu'elle ne favorise pas un renouvellement d'air.

Au niveau de la protection individuelle **on se félicite que 94% des salons utilisent des gants pour manipuler les produits.** Les gants à usage unique sont utilisés dans seulement 37% des cas. Malheureusement 24% utilisent encore les gants retournés.

Concernant **le risque T.M.S.**, 96% possèdent du matériel ergonomique : 96% de tabourets réglables en hauteur, 94% de fauteuils clients réglables en hauteur.

La mise à disposition de matériel adapté en l'absence d'informations et de formations sur les gestes et les postures

dans 83% des cas peut expliquer en parti que 49%\* des coiffeuses souffrent de TMS et 34%\* de dorso-lombalgies. On retrouve dans l'enquête un chiffre similaire avec 43% de personnes qui souffrent des épaules en fin de journée.

**En conclusion, la mise en place de formations adaptées et pratiques au métier de la coiffure avec un recyclage régulier permettrait une meilleure utilisation du matériel tant sur le plan qualitatif que quantitatif.**

**La priorité en matière de risque chimique doit porter sur le renouvellement d'air (mise en place de V.M.C. bien positionnées).**

(\* ref. D.M.T. n°99/2004)